

**Article 1 – Désignation des parties**

Entre :

L'acheteur

Nom ou raison sociale : .....

Le vendeur

Nom ou raison sociale : .....

**Article 2 – Objet du contrat**

Suite à la proposition commerciale du ..... acceptée par l'acheteur, le présent contrat a pour objet la désignation des marchandises suivantes : .....

**Article 3 – Définition du contrat**

Le contrat est constitué des documents suivants :

- la facture pro forma
- le crédit documentaire
- les conditions générales de vente à l'export
- la notice technique de montage des marchandises
- le connaissement maritime
- colisage et poids : .....

**Article 4 – Montant du contrat**

La marchandise sera acheminée selon la condition internationale de vente (Incoterm) suivante : ..... Le montant total du contrat est de ..... (en chiffres et en lettres), la monnaie du contrat est l'Euro.

**Article 5 – Entrée en vigueur du contrat et validité des prix :**

La vente est effective entre les parties dès acceptation par la signature du présent contrat, et la propriété est acquise de droit à l'acheteur à l'égard du vendeur aux conditions ci-dessous :

.....  
.....  
.....

**Article 6 – Modalités de paiement**

Le montant total du contrat figurant à l'article 4 sera versé en euros par l'acheteur ..... au vendeur ..... comme suit : 30 % à la commande, soit ..... par virement bancaire swift sur le compte bancaire du vendeur, et le solde, soit ..... % du montant total, ..... par crédit documentaire auprès de la banque du vendeur ..... domiciliée .....

#### Article 7 - Transfert de propriété

Le transfert de propriété de la marchandise entre l'acheteur et le vendeur se fera au paiement total du montant du contrat.

#### Article 8 - Droits de douane

Le montant du présent contrat est libellé HT, les droits et redevances douanières exigés seront à la charge du vendeur conformément à l'incoterm .....

#### Article 9 - Livraison

Le vendeur s'engage à livrer les produits : ..... par ..... , dans le respect des normes internationales de transport de marchandises.

Les frais de transport seront à la charge du vendeur jusqu'à ..... et à la charge de l'acheteur à ..... pour déchargement de la marchandise conformément à l'incoterm .....

Le vendeur veillera à communiquer à l'acheteur toutes les informations utiles à ce transport 8 jours avant la date de livraison.

#### Article 10 - Transfert des risques et assurances

Le transfert des risques s'effectuera à ..... conformément à l'incoterm ..... Le vendeur assure la marchandise jusqu'à ..... , selon l'incoterm ..... L'acheteur veillera à souscrire un contrat d'assurance du .....

#### Article 11 - Garanties

- Le vendeur s'engage à respecter la garantie d'éviction qui confère à l'acheteur le droit de jouir de la marchandise en toute liberté.
- Le vendeur s'engage à respecter la garantie de deux ans contre les vices cachés du produit, attendu que l'acheteur déclare les défauts cachés du bien dans les deux mois qui suivent la découverte du vice.

#### Article 12 - La force majeure

## GPME A1 - Chapitre 22 - Annexe 10

Sous peine de nullité, la cause de force majeure doit être invoquée 8 jours au plus tard après la période d'acheminement de la marchandise, par un écrit de l'acheteur au vendeur, en fournissant les preuves nécessaires.

### Article 13 - La juridiction compétente

Le présent contrat est régi par le droit français. La juridiction compétente est le tribunal de commerce d'Aubenas.

### Article 14 - La langue

La langue utilisée est le français.

Le présent contrat est établi en deux exemplaires originaux, un exemplaire étant destiné à chacune des parties.

Fait à Vallon-Pont-d'Arc, le .....

L'acheteur

.....  
.....  
.....

Le vendeur

.....  
.....  
.....